Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 106

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-255942

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tures déjà légalisées par les mairies: et quand cette opération sera terminée, nous saurons définitivement à quoi nous en tenir. Mais le délai légal d'une année commence déjà à courir: la votation populaire doit donc en tout cas avoir lieu avant le 4 octobre 1921. En attendant le moment suprême, le Comité ne compte pas rester inactif, et sa Commission des Conférences s'occupe déjà d'organiser, dans les 48 communes du canton, comme dans un grand nombre de Sociétés en ville, des séances de propagande, avec projections lumineuses à l'occasion, afin de préparer à l'avance le terrain pour le moment décisif, et pour ne laisser aux asssemblées publiques du dernier moment que les grands coups à frapper. La Commission des Finances va elle aussi se mettre à l'œuvre, et la Commission de la Presse s'ingénie à agir sur l'opinion publique au moyen de courtes notes informatoires, souvent répétées, touchant au suffrage féminin. — Le Comité de l'Association, lui, déchargé de tout ce travail de propagande, se consacre au groupement des forces suffragistes, et étudie la possibilité de la création d'une Section plus ou moins autonome de «Jeunes» recrutées dans tous les milieux féminins. D'autre part, fidèle à ses principes de travailler à l'éducation civique de la femme, il organise pour mardı soir 26 octobre, de concert avec l'Union des Femmes, une séance contradictoire sur la Journée de huit heures, à l'occasion de la votation fédérale des 30 et 31 octobre, à laquelle M. Burklin, député et fonctionnaire postal, a bien voulu accepter d'exposer le mécanisme de la loi. - Le thé suffragiste du 4 octobre n'a pas pu avoir lieu pour cause de force majeure, et l'ouverture de la « saison suffragiste » se fera donc en novembre, exceptionnellement le jeudi 4, avec un exposé de M. de Maday sur la Législation internationale du travail concernant les femmes, telle qu'elle a été fixée par la Conférence de Washington. La discussion qui suivra promet d'être des plus inté« ressantes.

Vaud. — Dès le 25 septembre, nous avons pu reprendre notre activité grâce à l'amabilité de Mues Naegely et Bazin, fondatrices de l'« Entr'aide féminine » de Marseille, qui nous apportèrent un charment travail sur le suffrage féminin. — Quelques jours plus tard se constituait le Groupe lausannois du Suffrage féminin, dont la création était devenue nécessaire, notre Association vaudoise s'étant transformée en une fédération de groupes autonomes. Nos membres eurent ce jour-là le grand privilège d'entendre la déléguée du gouvernement de l'Uruguay au Congrès suffragiste de Genève, Mile Dr Luisi, qui, en termes éloquents et chaleureux, démontra à ses auditeurs les relations qui existent entre le vote des femmes et le relèvement de la moralité. Pour elle comme pour nous, il n'existe qu'un seuf moyen de travailler efficacement dans la lutte contre l'alcoolisme et le vice sous toutes ses formes: l'introduction du suffrage féminin. — Le 30 octobre prochain, à 15 heures, aura lieu, à Lausanne, à la salle Jean Muret, l'assemblée des délégués de l'Association cantonafe vaudosie pour le Suffrage féminin, séance publique où l'on entendra trois rapports: sur l'assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, sur le Congrès abolitioniste et sur le Congrès suffragiste du mois de juin (accompagné de projections lumineuses).

A travers les Sociétés téminines

Genève. — Union des Femmes, — Bien que le Comité ait organisé dès septembre son activité et ses séances régulières, ce n'est forcément que durant le courant de co(mois-ci que les membres ont été de nouveau conviés à reprendre le chemin du local de la rue Étienne-Dumont. Le premier thé de membres de la saison a eu lieu en éfet le 7 octobre, et toutes celles qui y ont assisté ont vivement déploré qu'un public plus nombreux ne fût pas venu entendre le très remarquable travail présenté par Mile de Keyserling sur l'assurance (asssurance-maladie et assurance-vieillesse) et les considérations si justes que lu ont suggérées les réponses faites à l'enquête menée sur ce sujet parmi des ouvrières par la Commission des Assurances. C'est pourquoi, et pensant que le jour et l'heure sont peut-être défavorables à des rencontres plus nombreuses, le Comité de l'Union a décidé de transférer au premier samedi de chaque mois, à 5 heures, ces séances consacrées à l'étude et à la discussion de sujets sociaux, le premier jeudi restant réservé aux rencontres amicales égayées de musique et de productions diverses et au thé. Le Comité espère vivement parvenir de cette façon donner satisfaction à toutes, et obtenir une participation nombreuse et active aux « Assemblées mensuelles » du premier samedi. — Cette décision a été annoncée à l'Assemblée générale d'automne, qui a eu lieu le 14 octobre devant un nombreux public, par Mile Gourd, qui a donné en même temps un aperçu de l'activité projetée pour cet hiver. L'Union compte d'abord organiser, comme suite à la série de l'année dernière, toute une série de causeries sous ce titré à la série de l'année dernière, toute une série de causeries sous ce titré à la série de l'année dernière, toute une série de causeries qui seront consacrées, après les métiers manuels, aux carrières libérales et techniques. D'autre part, le Comité se fait un devoir de s'occuper activement d'abord de la pénible et complexe question de la situation des sagesfemmes à Genève, qu'on lui a demandée depuis longtemps de pr

en main; puis de celle des femmes incurables pour lesquelles l'Etat ne fait rien, ou si peu que rien, alors que les hommes incurables sont dotés d'une excellente institution officielle; et enfim du sujet, à l'ordre du jour un peu partout maintenant dans les milieux féministes, des l'ensions aux mères. Avant d'envisager l'avenir, l'Assemblée avait été rerseignée sur le passé, d'abord par différentes communications concernant la vie intérieure de l'Union, ensuite par deux rapports de Mme Fatio-Naville et de Mle Guibert sur la réunion dans notre ville da la Fédération abolitionniste internationale et au Cours d'orientation professionnelle. Une causerie très délicatement dite et très profondément pensée de Mlle Meyer sur les Annonces immorales figurait encore à cet ordre du jour si bien rempli. — L'Union a eu le priviplège de pouvoir offrir aux présidentes des Sociétés internationales et nationales féminines résidant à Genève, comme aux présidentes des Sociétés genevoises affiliées à l'Alliance et à quelques amis personnels de Mme Chaponnière-Chaix, le grand plaisir d'offrir à cette dernière leurs félicitations à l'occasion de son élection à la présidence du Consen International des Femmes. Des paroles émues et cordiales ont été échangées dans l'intimité du salon de l'Union, égayé par les fleurs aux couleurs internationales offertes à la nouvelle présidente, et des télégrammes venus notamment du canton de Vaud ont apporté le message des absentes à cette petite fête de famille. La presence de Dr Luisi, présidente du Conseil National des Femmess de l'Uruguay, a été là comme à l'Assemblée générale de l'Union, un plaisir et un encouragement pour toutes celles qui attachent un grand prix aux relations féministes internationales.

Assemblée de l'Union nationale suisse des Amies de la Jeune Fille, à Montreux, les 15 et 16 septembre 1920. — Les statuts des Amies de la Jeune Fille ont subi, à la suite de la guerre, des modifications importantes. Dans son rapport, magistralement condensé, la présidente ad interim du Bureau central, Mme Studer-Steinhäusrin, expose l'organisation nouvelle. Les rapports Internationaux entre Amies ne pouvaient se rétablir sur les bases anciennes. Dans les pays où les Amies étaient organisées avant la guerre, elles ont fondé des Unions nationales qui seront reliées à l'avenir par un Bureau central ayant son siège en Suisse. Ce Bureau, dont les membres sont suisses, se charge des communications indispensables entre les Amies de nations différentes. Il n'est pas question pour le moment que les Amies françaises et belges s'occupent des jeunes filles des empires centraux autrement qu'en transit. Il y a aujourd'hui 8 Unions nationales (en Allemagne, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Suisse), et des groupes et Amies isolés dans les autres pays qu'on cherche peu à peu à retrouver. Les fils ont été coupés pendant la guerre. Les homes se sont fermés dans bien des villes. Autre décision importante: les sections de l'Union nationale suisse ne peuvent s'affilier à d'autres Associations suisses saus l'autorisation du Bureau mationale. Si les suffragistes saint-galloises onit, déploré un refus des Amies de la Jeune Fille lorsqu'ils la prièrent d'entreprendre une action en commun, elles doivent se dire qu'une demande analogue a été faite aux Amies vaudoises par les antisuffragistes de leur canton. Le travail des Amies est limité à la protection de la jeune fille. La présidente nationale, Mie Julie Lieb, en domne un aperçu rapide, traduit par la vice-présidente, Mme Du Boisi II y a actuellement en Suisse 19 comités cantonaux et 27 comités locaux. Dans 740 endroits, il y a des Amies correspondantes. L'Association compte 2278 membres actifs et 5000 membres passifs. 23 maisons hospitalières, 3 homes de

Lausanne. — Union des Femmes — Malgré toutes secupations, M. M. Veillard, docteur en droit, a consenti à nous donner cet hiver un cours d'instruction civique et de discussion, qui a lieu le mardi, à 20 h. 15, St-Pierre, 13. La Constitution lédérale y est expliquée et commentée puis viennent des exercices parlementaires, et, sous la direction entendue de leur professeur, les nombreuses élèves du cours apprennent à présider une séance, à prendre part à des débats, etc., tout autant d'exercices du plus haut intérêtt, dont nous avons un très grand besoin. Nous recommandons vivement ce cours à toutes les femmes et jeunes filles. De nouvelles inscriptions seraient encore acceptées, bien qu'il ne reste que quelques places vides dans la salle.

Neuchâtel. — Société d'Utilité publique. — La Section neuchâteloise de cette Société nous prie, en complément de l'information parue dans notre numéro du 25 septembre, d'aviser nos lectrices que les inscriptions pour récompenses aux domestiques se font, dans ce canton, auprès de Mile Tribolet, Parcs, 2, Neuchâtel.